

Atelier du 9 Juillet 2014 (a.m.) – Qu’est-ce que la réduction de risques de catastrophes et comment lier cette thématique aux changements climatiques ?

Animation et intervention :

- Aurélia Blin – UNISDR
- Sandrine Roussy – ACF
- Guillaume Devars – CARE France
- Maryse Vercoutere – Croix-Rouge française
- Daria Mokhnacheva – IOM

Liste des acronymes

ACF	Action Contre la Faim	GIEC	Groupe d’experts Intergouvernemental sur l’Évolution du Climat
ACC	Adaptation au Changement Climatique	IOM	International Organization for Migration
CRF	Croix-Rouge française	RRC	Réduction de Risques de Catastrophes
ESF	Électriciens Sans Frontières	UNISDR	The United Nations Office for Disaster Risk Reduction

INTRODUCTION

Qu’est-ce que la réduction des risques de catastrophes ? - Jeu Introductif

Jeu créé par le *Climate Center* (Croix-Rouge et Croissant-Rouge).

Fonctionnement du jeu :

- Travail en petits groupes ;
- Un décideur/chef de village par groupe et plusieurs conseillers ;
- Chaque conseiller possède cinq cartes d’actions possible à faire (informer, communiquer, agir, planifier, carte blanche = le conseiller propose ce qu’il veut, etc.) ;
- Les joueurs font face à trois risques distincts avec des échéances différentes (24h/10 jours/2 ans), des probabilités d’occurrence différentes (10%, 20%, etc.) et des forces différentes (1/10, etc.) ;
- Chaque conseiller peut poser une carte pour chaque risque et le chef de village prend une décision selon les cartes déposées ;
- Les conseillers ont le droit d’argumenter sur leur choix après la décision.

Débriefing du jeu :

- L’objectif est de réfléchir ensemble, d’échanger et de débattre face à une situation.
- L’échéance de long terme permet de réfléchir sur des perspectives touchant à l’adaptation.
- Le jeu montre bien les comportements politiques des individus : face aux actions lobbyistes des conseillers, le chef de village doit montrer une certaine force dictatoriale pour atteindre un consensus. Le jeu montre que détenir le pouvoir consiste à assumer son/ses choix.
- Une amélioration vers un séquençage temporel des actions proposées par les conseillers serait intéressante.

MIEUX COMPRENDRE LES RISQUES DE CATASTROPHES - PAR GUILLAUME DEVARS - RESPONSABLE PROGRAMMES (CARE FRANCE)

Présentation de la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC)

Quelques chiffres en 2013 :

- 315 catastrophes enregistrées ;
- 116 milliards de dollars ;
- 22 279 morts ;
- 95 millions de personnes affectés.

Les personnes les plus touchées sont aussi les plus vulnérables (personnes âgées, handicapés, enfants, etc.). Les catastrophes se multiplient selon le dernier rapport du GIEC, causent de plus en plus de victimes et coûtent de plus en plus cher.

Dans de nombreux cas, le changement climatique accentue les risques et leur fréquence, tout en les rendant moins prévisibles et plus longs.

Il est possible de classer les catastrophes selon la typologie suivante :

- **Climatologiques** : elles sont causées par l'atmosphère, les variations de climat (sécheresse, températures extrêmes, feux).
- **Géologiques** : elles sont causées par des mouvements terrestres (tremblement de terre, glissement de terrain, éruption volcanique).
- **Météorologiques** (tempête, cyclone).
- **Hydrologiques** (inondation, mouvement de masse humide, onde de tempête).
- **Biologiques** : elles sont causées par une exposition à des germes et substances toxiques (épidémie, invasion d'insectes, nucléaire).

Qu'est-ce que la RRC ?

(Lien vers la vidéo : http://www.youtube.com/watch?v=mXr29_4rZzM&feature=relmfu)

1 dollar consacré à la « préparation » des catastrophes permet d'économiser 7 dollars de « riposte ».

La RRC consiste en un concept et des pratiques visant à réduire les risques de catastrophes grâce à des effets pour analyser et gérer leurs causes. Ceci passe par une réduction de l'exposition aux risques, qui permet de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens, par une gestion rationnelle des terres et de l'environnement, ainsi que par l'amélioration de la préparation aux événements indésirables.

Elle touche une multitude de domaines, et son impact est accentué par le changement climatique.

Pourquoi faire de la RRC ?

La RRC permet d'atténuer les effets économiques et sociaux liés aux catastrophes, et d'accélérer la reprise. De même, l'anticipation de ceci permet d'accroître le développement post-catastrophe. Si des mesures sont prises pour faciliter l'adaptation, la phase de développement post-catastrophes sera d'autant plus intense. En outre, avec la RRC, les catastrophes survenant par la suite auront un impact moindre grâce aux capacités de résilience des populations.

Qu'est-ce qu'une catastrophe ?

Une catastrophe est constituée d'un risque/aléa et d'une vulnérabilité. La catastrophe se produit si elle impacte une vulnérabilité à laquelle la population est incapable de faire face par ses propres capacités.

Les concepts de base de la RRC : Trois concepts :

- **Préparation** = mesures pour améliorer la capacité de répondre à un événement dû à un aléa lorsqu'il a lieu ;
- **Atténuation** = diminution ou limitation des effets néfastes des aléas et des catastrophes ;
- **Prévention** = éviter les effets néfastes des aléas et des catastrophes provoquées.

Le lien entre RRC et Adaptation au Changement Climatique (ACC) :

Des concepts historiquement éloignés.

	RRC	ACC
Étude dans le temps	Historique	Futur
Sources d'information	Communauté	Science
Se concentre sur	Évènements	Tendances
Support principal	Humanitaire	Développement

LA RRC ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Études de cas - par Sandrine Roussy - Chef de projet (ACF), Maryse Vercoutere - Responsable du bureau RRC (CRF) et Daria Mokhnacheva - Responsable de projet Migration, Environnement, Changement Climatique (IOM)

Sandrine Roussy : Burkina Faso - Sécheresse et sécurité alimentaire

La zone du Sahel est touchée par des sécheresses récurrentes qui entraînent une vulnérabilité chronique sur la sécurité alimentaire.

En 2012 : 18 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire.

Le projet d'ACF cherche à combiner trois axes que sont :

- La gestion des risques ;
- L'amélioration de la productivité et de la diversification agricole ;
- L'adaptation aux aléas climatiques.

Pour faire face à l'aléa, il faut travailler sur les trois axes de la manière suivante :

- En renforçant les capacités locales (plans communautaires de gestion des risques, plans de développement, etc.) ;
- En appuyant les activités collectives qui favorisent l'adaptation aux aléas climatiques (pratiques innovantes dans l'agriculture, le reboisement et la consolidation des berges des cours d'eau) ;
- En appuyant la diversification dans l'agriculture, l'élevage et les revenus (appui à l'accès aux semences améliorées, provision de soins vétérinaires préventifs et curatifs des petits ruminants, etc.).

Il est nécessaire de trouver les interactions pour s'inscrire dans un cadre multi-acteurs et faire face aux différents niveaux (individuel/national). L'approche est multi-secteurs en articulant et coordonnant les acteurs. Le plaidoyer est une thématique importante au niveau national, notamment dans le cadre des financements alloués à l'adaptation.

Maryse Vercoutere : Haïti - Intervention multisectorielle

La CRF intervient sur plusieurs niveaux. Ainsi, en Haïti, le projet participe au renforcement des capacités en préparation et réponse aux catastrophes (cyclones, inondations, tremblements de terre). Il concerne donc les domaines de l'eau, l'assainissement, la santé et la réduction des risques liés au changement climatique.

Pour cela, l'intervention se fait à trois niveaux :

- **Institutionnel** : Formation à la RRC des institutions départementales et communales (1^{er} secours, systèmes d'alerte précoces, etc.) ; appui à l'élaboration des plans de contingences nationaux ; appui à la mise en place d'un service d'alerte précoce national ; intégration de la RRC dans le système scolaire.
- **Communautaire** : Élaboration d'un diagnostic communautaire (cartographie, calendrier saisonnier, changement climatique, etc.) - il s'agit là d'un travail mené avec les communautés locales pour adapter les activités selon les variations liées au changement climatique ; formation des bénévoles sur place (RRC, Choléra, premiers secours, etc.) qui suppose une grande motivation de la population ; donation d'équipements, mise en place d'une veille météorologique ; mise en place de microprojets d'atténuation ; élaboration d'un plan d'action communautaire, pratique d'exercices de simulation.
- **Individuel** : Sensibilisation du grand public (radio, calendrier, marchés, églises, atelier journalisme, etc.) ; sensibilisation des écoles (jeux éducatifs enfants/adultes) ; formation aux premiers secours et plan familial d'urgence (distribution de petits documents expliquant les consignes à respecter en cas d'urgence).

Daria Mokhnacheva : Iles Marshall et Micronésie – Projets en mobilité RRC et ACC

3 axes d'intervention :

- Prévenir les déplacements forcés ;
- Assister les déplacés ;
- Gérer les migrations forcées.

Les questions de migrations sont grandement impactées par les aléas naturels et vont être accentuées par les changements climatiques.

L'IOM est sur le terrain depuis 2009 et suit une approche intégrée et participative.

Deux projets présentés :

- **PREPARE** : Atténuation des catastrophes, secours et reconstruction. Logistique de secours ; partenariats locaux pour la réponse aux situations d'urgence et la reconstruction ; cartographie participative des vulnérabilités/aléas/capacités ; évaluation et collecte de données pour des plans d'urgence et de reconstruction ; coordination de la réponse humanitaire avec les acteurs locaux et internationaux ; formation des acteurs de la société civile pour l'assistance humanitaire.
- **CADRE** : ACC, RRC et éducation. Éducation à l'ACC et la RRC dans les écoles et collèges ; campagnes d'information et de sensibilisation du grand public ; cartographie participative des vulnérabilités/aléas/capacités au niveau des écoles et communautés ; évaluation technique des écoles concernant la préparation aux catastrophes et l'adaptation au changement climatique ; développement de plans communautaires d'adaptation, de gestion des risques et de leur mise en œuvre ; mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique et prévention des catastrophes.

Questions/Réponses :

Quelle coordination des acteurs sur l'analyse des vulnérabilités ?

- Les projets communautaires sont participatifs. Les consortiums sont envisageables, il y a souvent des comités d'harmonisation, mais il faut une volonté institutionnelle.
- Sur le terrain, les ONG utilisent souvent des outils communs. Il y a donc des réunions de partage et de coordination selon les pays et les contextes d'intervention. Dans la plupart des cas les doublons sont évités. De plus, la RRC concerne un petit nombre d'acteurs ONG.
- Il faut toucher tous les secteurs, donc il faut des plateformes de coordination d'ONG pour multiplier les secteurs d'expertises.

Comment les services des États (eau, sanitaire, etc.) s'approprient-ils les données ?

- Le passage par les autorités est ex-ante à l'action sur le terrain.
- Les processus dépendent de l'état d'avancement des politiques de décentralisation.

Quel outil d'analyse utiliser ? Comment faire pour qu'un gouvernement s'approprie les logiques ?

- La RRC est un concept peu visible sur lequel la communication est difficile à mettre en œuvre.
- Face à la récurrence des catastrophes, les États mettent en place des ministères dédiés qui jouent le rôle d'organisme d'appropriation des mécanismes.
- Il y a aussi des plans de gestion au niveau national, régional ou communautaire, entre lesquels les ONG jouent le rôle de chaînon manquant.

Quel est le positionnement des ONG sur le partage des données collectées (rassemblement, exploitation, etc.) ?

- Cette question est fondamentale et devra faire l'objet d'un positionnement à l'avenir.

SYNCHRONISER LES AGENDAS POLITIQUES : L'EXEMPLE DU LIEN ENTRE LA RRC, L'ACC, LE DÉVELOPPEMENT ET LA MOBILITÉ - PAR DARIA MOKHNACHEVA - RESPONSABLE DE PROJET MIGRATION, ENVIRONNEMENT, CHANGEMENT CLIMATIQUE (IOM)

Mobilité humaine et catastrophes

La mobilité regroupe plusieurs dimensions :

- Elle est une conséquence des catastrophes ;
- Elle est une stratégie de survie ;
- Elle est un facteur de résilience (privilégier l'adaptation comme stratégie de long terme).

Dans le cadre post-2015, la mobilité se trouve dans chaque cercle de décision. Il faut pousser les États à l'intégrer dans leurs agendas.

L'IOM travaille avec l'UNISDR sur le plaidoyer au niveau du processus politique pour la cadre d'action de Hyogo 2. Au niveau de l'ONU, l'IOM est le chef de file pour les sujets des camps de réfugiés et de la RRC.

L'IOM travaille en partenariat avec le GIEC pour favoriser la recherche, développer les données sur la mobilité et faire du plaidoyer sur le climat au sein des négociations internationales.

L'IOM s'assure que la migration forcée n'empêche pas le développement mais constitue une stratégie de long terme pour favoriser l'ACC.

LE CADRE D'ACTION DE HYOGO 2005 - 2015 ET LES ENJEUX POUR HYOGO 2 - PAR AURÉLIA BLIN - RESPONSABLE DE PROGRAMME (UNISDR)

Rappel : Le Cadre d'action de Hyogo est le principal instrument que les États membres des Nations Unies ont adopté pour réduire les risques de catastrophe. Son but fondamental est d'instaurer la résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes par une réduction considérable des pertes dues aux catastrophes d'ici 2015 - pertes tant en vies humaines qu'au niveau du capital social, économique et environnemental des collectivités et des pays.

Tout se joue maintenant.

L'important dans le futur proche est qu'une position commune soit tenue par un groupe d'acteurs et qu'elle soit remontée au niveau national et international.

L'UNISDR cherche à connaître les positions des ONG mais ne peut avoir une relation avec chacune d'entre-elles. Pour faciliter les échanges, création d'un site internet : <http://www.globalnetwork-dr.org/>, qui joue le rôle de facilitateur des discussions politiques entre les acteurs.

Le cadre de Hyogo a officiellement commencé en 2005, mais il y avait des discussions et mesures antérieures sur la question des catastrophes naturelles. Le tsunami de 2004 a été l'élément déclencheur.

Hyogo est composé de cinq piliers d'actions prioritaires :

- Création d'un cadre institutionnel (reconnaissance au niveau national) ;
- Mise en place d'un système d'alerte ;
- Diffusion des connaissances et éducation (plaidoyer) ;
- Identification des facteurs de risques ;
- Préparations/interventions.

Entre 2005 et 2014, il y a eu de nombreux événements sous forme de réunions des participants du secteur public et du secteur privé afin de faire de l'échange de positionnements.

Les prochaines discussions autour du nouvel accord réuniront 600 personnes à Genève. Le cadre n'étant pas encore fixé, les sujets sont ouverts et les possibilités de faire remonter les questions de terrain sont nombreuses.

Les ONG peuvent donc s'inscrire pour participer aux différentes réunions de préparation (statut ECOSOC ou accréditation).

Dans le contexte des catastrophes, il a eu des avancées sur la question des systèmes d'alerte, mais la clé des futures négociations repose sur la question des risques/aléas (prévention, réduction et accroissement de la résilience). Tout est à faire dans ce domaine.

Pour 2015, des décisions devront être prises dans les domaines suivants :

- Évaluation de la mise en œuvre ;
- Échanges de bonnes pratiques par les études de cas ;
- Engagements multidimensionnels ;
- Renforcer les collaborations multi-acteurs (dialogues/besoins) ;
- Examen périodique et mise en œuvre d'un cadre nouveau.

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble plus de 130 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

14, passage Dubail 75010 Paris • Tél. : +33 1 44 72 93 72 • www.coordinationsud.org

La **Commission Climat-Développement** de Coordination SUD travaille sur les liens entre développement et changement climatique. Elle regroupe une quinzaine d'ONG membres de Coordination SUD : **Association 4D, Action Contre la Faim, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, Care France, Centre d'Actions et de Réalisations Internationales, CCFD - Terre Solidaire, Geres, Gevalor, GRDR, Gret, Initiative Développement, Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement, Médecins du monde, Oxfam France, Planète Urgence.**

Contact Commission Climat-Développement : Vanessa Laubin, Geres. Email : v.laubin@geres.eu

Les activités de la Commission Climat et Développement de Coordination SUD sont organisées avec le soutien de l'AFD.